



LE 20 AOÛT 2012

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beupré, 3 rue de Fatima Est, lundi, le 20 août 2012 à 20 h, à laquelle sont présents:

M. Jean-François Duclos, conseiller
M. Éric Desaulniers, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
Mme Lise Pelletier, conseillère
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Michel Paré, maire.

Également présent: M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier-adjoint

Absences motivées : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Pierre Carignan, conseiller

5835-200812 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORTS

C.C.U.

- . Rapport des permis juillet 2012

ADMINISTRATION

- . Rapport budgétaire juin 2012
- . Rapport budgétaire juillet 2012

5836-200812 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUILLET 2012**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, le Greffier-adjoint est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2012.

5837-200812 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 1201171 à 1201251	304 787,89 \$
Numéros 1201252 à 1201337	865 565,27 \$
Numéros 1201338 à 1201347	48 628,40 \$
Numéros 1201348 à 1201460	266 921,65 \$

5838-200812 **OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – RÉVISION BUDGÉTAIRE 2012**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'adopter le budget révisé en date du 27 juin 2012 de l'Office municipal d'habitation de Beauré pour l'exercice 2012 :

Revenus	71 340,00 \$
Dépenses	<u>114 378,00 \$</u>
Déficit	(43 038,00 \$)

Répartition du déficit

SHQ 90%	38 734 \$
Ville de Beauré 10%	4 304 \$

5839-200812 **VENTE DU TERRAIN RUE DU SORBIER**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement :

- a) d'entériner l'acceptation de l'offre d'achat du terrain situé sur la rue du Sorbier, connu comme étant le lot no 3 681 669 au montant de 59 000 \$ plus les taxes et de verser ladite somme dans le fonds « parcs et terrains de jeux »; et
- b) d'autoriser le maire, M. Michel Paré et la greffière, Mme Johanne Gagnon ou le directeur général, M. Roch Lemieux à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

5840-200812 **VENTE DU TERRAIN CHEMIN DE LA RIVIÈRE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement :

- a) d'entériner l'acceptation de l'offre d'achat du terrain situé sur le Chemin de la Rivière, connu comme étant le lot no 3 681 416 au montant de 35 000 \$ plus les taxes et de verser ladite somme dans le fonds « parcs et terrains de jeux »; et
- b) d'autoriser le maire, M. Michel Paré et la greffière, Mme Johanne Gagnon ou le directeur général, M. Roch Lemieux à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

5841-200812 **APPEL D'OFFRES DE L'U.M.Q. AFIN DE RETENIR LES SERVICES PROFESSIONNELS D'UN CONSULTANT EN MATIÈRE D'ASSURANCES COLLECTIVES POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DANS LE CADRE D'UN REGROUPEMENT**

ATTENDU QUE la Ville de Beauré a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités (ou MRC ou régies intermunicipales) intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en matière d'assurances collectives pour les employés municipaux;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente ;

ATTENDU QUE la Ville de Beauré désire se joindre à ce regroupement ;

ATTENDU QUE conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat ;

ATTENDU QUE l'UMQ prévoit lancer cet appel d'offres à l'automne 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement :

QUE la Ville de Beauré confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en matière d'assurances collectives pour les employés municipaux et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat ;

QUE le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans ;

QUE la Ville de Beauré s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres;

QUE la Ville de Beauré s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

QUE la Ville de Beauré s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1 % des primes totales versées par la municipalité.

5842-200812 **PROLONGATION DE L'OFFRE D'ACHAT DE L'HÔTEL DE VILLE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos et résolu d'accepter de prolonger l'offre d'achat du 10995 rue des Montagnards jusqu'au 31 mars 2013.

Pour : 5 Contre : 1

5843-200812 **PROLONGATION DU MANDAT DU COURTIER**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu d'accepter de prolonger le mandat de M. Bernard Leclerc, courtier de la firme « Re/Max Fortin Delage » jusqu'au 31 mars 2013.

Pour : 5 Contre : 1

5844-200812 **HÉMA QUÉBEC – COLLECTE DE SANG**

Demande de gratuité salle du Centre communautaire le 7 novembre 2012

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de prêter gratuitement la grande salle du Centre communautaire à Héma-Québec pour la tenue d'une collecte de sang le 7 novembre 2012.

5845-200812 **MINISTÈRE DES TRANSPORTS – AUTORISATION PAIEMENT DE LA FACTURE #676034 DANS LE CADRE DES TRAVAUX DU BOULEVARD SAINTE-ANNE (RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 1136)**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture #676034 au montant de 15 346,01 \$ au ministère des Transports à même le Règlement d'emprunt no 1136 dans le cadre des travaux du boulevard Sainte-Anne.

5846-200812 **TRANSACTION AVEC MME DOMINIQUE GAGNON**

ATTENDU la résolution # 5681-020412 adoptée par le conseil municipal lors de la séance du 2 avril 2012 concernant l'acquisition d'un immeuble dans le cadre du règlement numéro 1151 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation;

ATTENDU la transaction à intervenir avec Mme Dominique Gagnon, propriétaire du lot #3 682 174 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmorency;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

- a) D'acquérir de Mme Dominique Gagnon le lot numéro 3 682 174 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmorency au montant de 40 000 \$;
- b) D'autoriser le maire, M. Michel Paré et la greffière, Mme Johanne Gagnon ou le directeur général, M. Roch Lemieux à signer la transaction à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires à cet effet;
- c) De mandater Me Denis Duguay, notaire afin de préparer tous les documents nécessaires à l'acquisition dudit terrain.

5847-200812 **MANDAT À GRAVEL BERNIER VAILLANCOURT – DÉVELOPPEMENT ESPACE LES PRÉS INC.**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos et résolu unanimement de mandater Me Marc-André Gravel de la firme « Gravel Bernier Vaillancourt » afin de représenter la Ville dans le dossier de la Cour Supérieure (Chambre civile) portant le numéro 200-17-010823-094.

5848-200812 **ADOPTION D'UNE POLITIQUE CONTRE LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter la politique contre le harcèlement psychologique déposée sous la cote 200812-01.

5849-200812 **MINISTÈRE DES TRANSPORTS – AUTORISATION PAIEMENT DE LA FACTURE #676040 DANS LE CADRE DES TRAVAUX DU BOULEVARD SAINTE-ANNE (RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 1136)**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la

facture #676040 au montant de 262 136,94 \$ au ministère des Transports à même le Règlement d'emprunt no 1136 dans le cadre des travaux du boulevard Sainte-Anne.

5850-200812 **EXCAVATIONS LAFONTAINE INC. - DÉCOMPTÉ PROGRESSIF #2 – RÉFECTION AVENUE ROYALE 2012**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement :

- a) d'autoriser le paiement du décompte progressif #2 au montant de 192 652,55 \$ à Excavations Lafontaine inc. à même le règlement d'emprunt no 1129, le tout tel que recommandé par CIMA et le directeur des travaux publics; et
- b) d'autoriser M. Roch Lemieux à signer les ordres de changement 01 à 05.

5851-200812 **INSCRIPTION À LA FOIRE ÉOLE**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser la participation des membres du Conseil municipal à la foire Éole ainsi que les coûts afférents à l'activité qui aura lieu les 28, 29 et 30 août 2012.

5852-200812 **MOSAÏQUE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de mandater Guy Rainville photographe afin de préparer une mosaïque, suivant l'offre de service du 8 août 2012 au montant de 3 462,00 \$ plus les taxes applicables.

5853-200812 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1153**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 1153 intitulé : « Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 967 pour modifier l'article 4.3.2 « **Usages provisoires autorisés** » afin de spécifier des normes de construction relativement aux kiosques et bâtiments transportables associés à la vente d'arbres de Noël et à la vente de fleurs, de fruits et légumes et de produits de l'érable. »

5854-200812 **MANDAT À GROUPE GIROUX**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de mandater le Groupe Giroux pour la préparation d'un plan de relevé de terrain et mise-en-plan pour les terrains de la Fabrique pour la somme de 3 250,00 \$ plus les taxes applicables.

5855-200812 **MANDAT À DANIEL ARBOUR & ASSOCIÉS (DAA) INC.**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de mandater la firme « DANIEL ARBOUR & ASSOCIÉS (DAA) INC. » afin de préparer les plans et devis d'exécution de la phase 1 de la Place des générations devant l'église au coût de 21 700,00 \$ plus les taxes applicables, le tout suivant l'offre de services professionnels du 7 août 2012.

5856-200812 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FONDS D'AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE POUR LE PARC DES GÉNÉRATIONS**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de déposer une demande pour une aide financière pour le parc des générations dans le cadre du programme d'aide financière fonds d'amélioration et d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

5857-200812 **FONDATION DE L'HÔPITAL – DÉJEUNER 11 NOVEMBRE 2012**

ATTENDU que la Fondation de l'Hôpital Ste-Anne-de-Beaupré a déposé une demande d'autorisation pour installer 2 enseignes temporaires (4 pi. X 8 pi.), une sur le boulevard du Beau-Pré en direction sud près de la sortie Route 138 et l'autre sur la route 138 près de la rue Prévost pour annoncer le déjeuner-bénéfice qui aura lieu le 11 novembre 2012;

ATTENDU la demande d'autorisation pour le stationnement sur la rue des Coteaux et sur la rue des Montagnards;

ATTENDU que depuis plusieurs années, la Ville consent à autoriser l'affichage temporaire pour cet événement;

ATTENDU que la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré devra obtenir les autorisations nécessaires auprès du ministère des Transports du Québec et/ou des propriétaires privés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'autoriser :

- a) l'installation des enseignes aux endroits décrits;
- b) l'utilisation du stationnement de l'hôtel de ville;
- c) le stationnement sur le côté Est de la rue des Coteaux et sur le côté Sud de la rue des Montagnards.

5858-200812 **MANDAT À BPR – ADDENDA AU PLAN D'INTERVENTION**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de mandater la firme « BPR » afin de préparer un addenda au plan d'intervention réalisé par BPR en décembre 2007 pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout incluant la voirie. Il s'agit d'un prix budgétaire entre 6 000 \$ et 8 000 \$.

5859-200812 **MANDAT À BPR – MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ**

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire exige à la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré qu'elle évalue différentes alternatives d'alimentation en eau potable;

ATTENDU que l'ingénieur de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré aura besoin d'informations sur le réseau d'aqueduc de la Ville de Beaupré et d'un support technique;

ATTENDU la résolution # 6716-07-12 adoptée par la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré par laquelle elle s'est engagée à payer les frais de nos ingénieurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de retenir les services de la firme « BPR » afin d’apporter un support technique au consultant de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, le tout suivant l’offre de services numéro 15512 (10OSV) datée du 6 juillet 2012.

5860-200812 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LA FOURNITURE D’UN CAMION 6 ROUES MOTRICES AVEC ÉQUIPEMENTS À NEIGE**

Attendu la résolution #5823-090712 adoptée le 9 juillet 2012 autorisant l’appel d’offres public pour la fourniture d’un camion 6 roues motrices avec équipements à neige;

Attendu que le conseil a pris connaissance de l’estimé produit par M. Richard Lampron, directeur du service des travaux publics en date du 9 juillet 2012;

Attendu la soumission reçue du soumissionnaire suivant :

Nom des soumissionnaires	Sans taxes	Avec taxes
Équipements Lourds Papineau inc.	172 299,00 \$	198 100,77 \$

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos et résolu unanimement d’octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit la compagnie « Équipements Lourds Papineau inc. » au montant de 172 299,00 \$ plus l’option « Système de boîte interchangeable » au montant de 10 950,00 \$ plus les taxes applicables, le tout conditionnellement à la signature de l’entente intermunicipale de déneigement avec la municipalité de Saint-Joachim.

5861-200812 **HYDRO-QUÉBEC – ÉVALUATION DES COÛTS DE LA RATIONALISATION DES FILS ÉLECTRIQUES SUR L’AVENUE ROYALE ENTRE LES RUES LACHANCE ET FATIMA EST**

ATTENDU que dans le cadre de la mise en valeur et de la revitalisation du centre-ville de Beaupré, le conseil municipal désire procéder à une rationalisation des réseaux aériens d’électricité, de télécommunication et de câblodistribution entre les rues Lachance et de Fatima Est;

ATTENDU que la Ville de Beaupré a déjà rencontré en 2010 des représentants d’Hydro-Québec, de Bell et de Vidéotron dans le cadre du programme « Embellir les voies publiques » et qu’une rationalisation des travaux électriques, de télécommunication et civils sur l’avenue Royale rencontrerait l’objectif d’améliorer le patrimoine urbain, culturel et paysager;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement que la Ville de Beaupré demande à Hydro-Québec et aux entreprises de télécommunication et de câblodistribution d’évaluer les coûts pour une rationalisation des travaux électriques, de télécommunication et civils entre les rues Lachance et de Fatima Est.

5862-200812 **BELL – ACQUISITION DE POTEAUX DÉCORATIFS SUR L’AVENUE ROYALE ENTRE LES RUES LACHANCE ET FATIMA EST**

ATTENDU que dans le cadre de la mise en valeur et de la revitalisation du centre-ville de Beaufort, le conseil municipal désire remplacer, entre les rues Lachance et de Fatima Est, les poteaux de bois des entreprises d'utilités publiques par des poteaux en béton décoratif et l'installation de fûts décoratifs;

ATTENDU que les poteaux de bois sont sous la responsabilité de la compagnie Bell;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desautels et résolu unanimement que la Ville de Beaufort demande à Bell d'évaluer les coûts pour le remplacement des poteaux de bois par des poteaux décoratifs.

5863-200812 **EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL**

ATTENDU le mandat confié à l'agence « Personnel Clé » pour le recrutement d'un technicien en génie civil;

ATTENDU que le candidat proposé, M. Jonathan Langlois satisfait aux exigences de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos, de conclure une entente avec la firme « Personnel Clé » concernant les services de M. Jonathan Langlois.

5864-200812 **CLUB DE KAYAK CÔTE-DE-BEAUFORT**

ATTENDU les actes de vandalisme survenus lors de la fin de semaine des 8 et 9 juin 2012 aux installations du Club de Kayak Côte-de-Beaufort;

ATTENDU que la Ville de Beaufort désire apporter un soutien financier au Club de Kayak Côte-de-Beaufort afin de pouvoir continuer à offrir à nos jeunes espoirs kayakistes un plateau d'entraînement adéquat et structuré comme ceux des meilleurs sites d'entraînement ailleurs dans le monde;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desautels et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la somme de 1 878,58 \$ représentant le coût de remplacement des installations endommagées.

5865-200812 **COLLÈGE DES HAUTS-SOMMETS – TERRAIN DE BALLE**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desautels et résolu unanimement de prêter gratuitement le terrain de balle le 2 octobre de 13 h à 16 h.

5866-200812 **PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE**

ATTENDU l'adoption par la Ville de Beaufort du schéma de couverture de risques incendie par la résolution #5021-041010 datée du 4 octobre 2010;

ATTENDU que les mesures prévues au plan de mise en œuvre dont la date de finalisation est atteinte ont été réalisées et complétées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de demander à la MMQ l'exonération prévue à la *Loi sur la sécurité incendie*.

5867-200812 **EMBAUCHE DES POMPIERS DE SAINT-TITE-DES-CAPS DANS LA BRIGADE DE BEAUPRÉ**

ATTENDU l'entente intermunicipale relative au service de sécurité incendie entre la Ville de Beaufort et les Municipalités de Saint-Tite-des-Caps et Saint-Joachim signée le 31 juillet 2012;

ATTENDU que ladite entente entrera en vigueur le 4 septembre 2012;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'embauche des pompiers de Saint-Tite des Caps, conditionnellement au maintien en vigueur de ladite entente;

ATTENDU l'avis expédié au Syndicat des pompiers le 8 mai 2012;

ATTENDU les conditions d'embauches suivantes :

- Avoir une bonne condition physique;
- Posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent;
- S'engager à obtenir un permis valide de classe 4A sans rémunération (pré requis d'emploi) au plus tard un an après l'engagement;
- Posséder un véhicule automobile;
- Être disponible;
- Maintenir sa résidence à une distance maximale de 8 km (à vol d'oiseau) de la caserne;
- Avoir la capacité de travailler en équipe, avoir du jugement et de l'initiative;
- Se soumettre aux examens physiques et médicaux;
- S'engager à suivre la formation requises par l'ensemble de ses fonctions sans être rémunéré (pré requis d'emploi);
- Une expérience de travail pertinente au sein d'un service d'urgence ou à titre de pompier, ainsi qu'un permis de conduire classe 3 (véhicules lourds) constitue un atout;
- Une disponibilité de jour (7 h à 17 h) sera considérée un atout prioritaire;
- Toute expérience jugée pertinente pourra être considérée afin de compléter ou remplacer un des éléments mentionnés ci-dessus.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'embaucher les pompiers suivants :

Pierre Beaudoin
Réjean Ménard
Jean-François Caron
Daniel Fortin
Camilien Lachance
Pierre-Luc Ménard
Nelson, Verreault
Jérôme Bruneau
Mathieu Néron-Lamontagne
Audrey Thomassin

Éric Lachance
Sylvain Lachance
Louis-Alexandre Duclos
Bruno Lachance
Marc Lachance
Richard Ménard
Éric Asselin
Éric Fortin
Denis Paradis
Jean-Simon Vandal

5868-200812 **NOMINATION D'UN DEUXIÈME DIRECTEUR-ADJOINT**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de nommer M. Pierre Beaudoin, deuxième directeur-adjoint au Service de sécurité incendie suite à l'entente intervenue entre la Ville de Beupré et les Municipalités de Saint-Tite-des-Caps et Saint-Joachim.

5869-200812 **PISCINE – DEMANDE DE GRATUITÉ**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'entériner la permission accordée aux pompiers ainsi qu'à leur famille d'utiliser la piscine gratuitement le 18 août 2012 lors de leur méchoui.

5870-200813 **AJUSTEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE SUITE À LA SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-TITE-DES-CAPS**

ATTENDU la signature de l'entente intermunicipale entre la Ville de Beupré, la Municipalité de Saint-Joachim et la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps concernant le regroupement des services de sécurité incendie intervenue le 31 juillet 2012;

ATTENDU que le fait d'ajouter le territoire de la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps au territoire sous la supervision du Directeur du Service de sécurité incendie augmente les heures de travail et les responsabilités dudit directeur;

ATTENDU que l'entente prévoit que 33% du coût de la rémunération du Directeur du service de sécurité incendie soit assumé par la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps;

ATTENDU les discussions à ce sujet avec le Directeur du service de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de modifier le contrat de travail du Directeur du Service de sécurité incendie afin d'augmenter sa rémunération de 33%, soit d'un montant annuel de 5 685 \$, augmentant ainsi sa rémunération actuelle de 17 226 \$ à 22 911 \$ annuellement, conditionnellement au maintien en vigueur de l'entente intermunicipale;

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer l'addenda;

QUE cet ajustement soit rétroactif à la date d'entrée en vigueur de l'entente, soit le 4 septembre 2012.

5871-200812 **CRÉDIT FACTURE CRF 1200221**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de créditer la facture CRF 1200221 à la municipalité de Saint-Tite-des-Caps concernant l'incendie de la Station Blü, le 6 janvier 2012, au montant de 4 338,25 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une (1) personne est présente et aucune question n'est posée.

5872-200812 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 45.

Michel Paré
Maire

Roch Lemieux, greffier-adjoint